

Présents : Sylvie BARILLOT (Présidente de l'OTPL), Alain BOURREAU (VP Culture et Patrimoine), Vincent AGUILLON (Animateur du Patrimoine), Patricia GUILLAUME (Artiste peintre), Sandra COLINET (Forteresse de Berrie), Justine CHOLET (Conseillère en séjour), Charlotte BRUNETEAU (Directrice OTPL)

Sylvie Barillot ouvre l'atelier en précisant l'importance de ces ateliers afin de travailler ensemble pour le tourisme d'aujourd'hui et de demain et pour les visiteurs du local comme des autres régions.

La pratique de la randonnée est une activité dans l'air du temps qui s'est renforcée avec la COVID-19 et l'envi de nature. C'est une façon qui permet de découvrir le patrimoine du territoire d'une manière plus douce.

1. État des lieux de l'itinérance douce en Pays Loudunais :

Le Pays Loudunais, c'est plus de 400 kms de sentiers pédestres et cyclos proposant des distances adaptées à tous. Le premier a été réalisé en 1999 et le dernier date de 2010. L'ensemble des aménagements des sentiers a été réalisé en interne par les services des « Espaces verts » et « Patrimoine ».

Sur le Loudunais, il y a 2 types de sentiers :

- a. Le sentier découverte composé de panneaux d'interprétation, de jeux pour les enfants autour de la thématique... avec un entretien assuré par la CCPL.
- b. Le sentier de randonnée balisé entretenu par les communes avec le balisage pris en charge par la CCPL.

a. Les sentiers de découvertes :

- Pé de Jojo, 1999,
- Le sentier des Lavoires, 2005,
- La ligne verte (vélo),
- La Sente Divine, 2007,
- Les Sente de Fondoire, 2009-2010, le 1^{er} labellisé Tourisme et Handicap dans le Poitou-Charentes.

La route du vignoble, 1992 puis 2013 :

- Longueur : auto : 38 km / vélo : 20 km
- Départ : SAINT-LEGER-DE-MONTBRILLAIS

b. Les 16 sentiers pédestres :

1. Le sentier des fontaines (Saix) 8 km,
2. Le sentier des grands chênes (Saix) 12,5 km,
3. Le sentier des légendes celtiques (Bournand) 16,5 km,
4. Le sentier de Bellevues (Loudun) 17,5 km,
5. Le sentier des crêtes (Beuxes) 8 km,
6. Le sentier de l'étang d'Arbonneau (Ceaux-en-Loudun) 8 km,

7. Le sentier des sables et des terres blanches (Berthegon) 14 km,
8. Le grand sentier de Scévollès (Guesnes) 22 km,
9. Le sentier de la Briande (Chalais) 15 km,
10. Le sentier des dolmens (Les Trois-Moutiers) 12,5 km,
11. Le sentier entre Dive et troglos (Pouançay) 12 km,
12. Le sentier de la Reine Blanche (Curçay-sur-Dive) 18,5 km,
13. Le grand sentier sacré (Mouterre-Silly) 17,5 km,
14. Le sentier des sources (Martaizay) 17 km,
15. La sente divine (La Grimaudière) 24 km,
16. Le sentier des coteaux divins (Mazeuil) 12,5 km.

Le chemin de Ligugé – Saint Martin avec le Département de la Vienne :

Ce chemin traverse le Pays Loudunais de Roiffé à Monts-sur-Guesnes avec une variante remontant sur Richelieu et une boucle allant jusqu'à Ranton.

Terra aventura avec le Département de la Vienne et la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Terra Aventura Loudun « Aux grands maux, les grands remèdes » : 3 km,
- Terra Aventura Curçay-sur-Dive « Les raisins de la folie » : 1 km,
- Terra Aventura Moncontour « La grande buée » : 2 km,
- Terra Aventura en vélo sur le secteur de Guesnes et Monts-sur-Guesnes, en attente de validation.

2. Définir et prioriser les objectifs :

2.1 Constats :

Charlotte Bruneteau a rappelé les projets en cours avec les départements limitrophes :

- Lignes vélos : Relier la Scandibérique à la Loire à vélo ; projet de boucle Saumuroise entre la VéloFrancette et la Loire à Vélo en passant par Roiffé et Saix.
- Future étude de réaménagement autour de la Dive en 2021 avec le Thouarsais et le Saumurois.

Vincent Aguillon a abordé le vieillissement des sentiers de découvertes. Les mesures de sécurités ayant évoluées, certains sentiers ne sont plus aux normes.

- ➔ Quelle est la volonté politique en termes de sécurité, de normes, de conservation du charme des lieux et des aménagements ?
 - Alain Bourreau a donné l'exemple du pont Saint-Hubert à Beaumont. Ce constat a été approuvé par plusieurs participants. Pour Alain Bourreau la priorité est la sécurité des aménagements.
 - Sylvie Barillot exprime le fait qu'il faut entretenir l'existant afin de l'optimiser avant de penser à de nouveaux parcours.
 - Patricia Guillaume a constaté l'usure des panneaux le long de la sente Divine. Pour Patricia Guillaume, il faut restaurer ce qu'il y a déjà et accentuer l'importance des panneaux pour ne pas se cantonner qu'aux outils numériques. Il faut garder un aspect sauvage pour ne pas dénaturer la nature.
 - Sandra Colinet a évoqué le fait de relativiser la notion de sécurité : c'est aussi le rôle des parents d'éduquer leurs enfants au « danger ». Sandra Colinet partage les propos de Sylvie Barillot sur le fait qu'il faut redonner un second souffle aux sentiers existants afin redynamiser la curiosité des usagers locaux. Il faut également garder des

panneaux pour se déconnecter et afin de préserver l'environnement et d'éduquer les générations futures à sa protection.

- ➔ Réaliser une enquête sur les attentes des randonneurs
- ➔ Aller sur site pour évaluer les sentiers

Une fois les sites réaménagés et sécurisés, il conviendra d'avoir une réflexion sur la communication afin qu'ils soient visibles et lisibles de tous a indiqué Justine Cholet.

2.2 Méthodologie :

- 1- Faire un état des lieux des sentiers existants
- 2- Faire un état des lieux de la signalétiques (panneaux explicatifs, quels supports utilisés ? Refaire à l'identique ou utiliser des supports numériques ?)
- 3- Voir la pertinence d'une revalorisation de l'existant
- 4- Voir pour une connectivité entre les boucles

2.3 Priorisation des sites :

- 1- Le Pé de Jojo
- 2- Les Sentes de Fondoire
- 3- La Ligne Verte

Les propriétaires des sentiers concernés (communes, département de la Vienne...) seront impliqués dans ce projet.

Prochaine étape :

- **Etablir une fiche technique pour l'audit**
- **Audit du Pé de Jojo le jeudi 22 avril à 9h à l'aérodrome de Véniers**